

COMITÉ DES MOBILITÉS ACTIVES DE PARIS CENTRE

14/06/2023

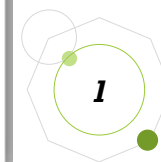


Devenez acteur des
mobilités actives à
Paris Centre

A collection of white icons on a green background representing various active mobility modes: a person on a bicycle, a person pushing a stroller, a person walking with a shopping bag, a person walking, a person pushing a stroller, a person walking with a shopping bag, a person walking, a person pushing a stroller, and a person on a bicycle.

La Mairie de Paris Centre met en place un Comité des Mobilités Actives pour recueillir vos avis et propositions sur les futurs aménagements de l'espace public et les animations autour des mobilités.

Si vous souhaitez participer aux activités du Comité, inscrivez- vous sur cab-pariscentre@paris.fr avant le 1er octobre.



RAPPEL DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

Présentations et comptes-rendus à retrouver sur [le site de la Mairie de Paris Centre](#)

Présidence

Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Boris Jamet-Fournier, Conseiller de Paris - Délégué d'arrondissement en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation

Services de la Ville

Selon l'ordre du jour :

Section territoriale de voirie

Mission vélo

Agence de la mobilité

Service aménagement des grands projets

Toujours :

Mairie de Paris Centre

Habitant.e.s tiré.e.s au sort

4 habitantes tirées au sort sur 75 candidatures

4 habitants tirés au sort sur 110 candidatures

(+ liste complémentaire)

Collège associatif

Associations de la Maison du Vélo : Velorution Paris Ile-De-France, Atelier Vélorution Bastille, Mieux se Déplacer à Bicyclette, AICV PARIS, Paris en Selle

Associations du Collectif Place aux Piétons :

60 Millions de Piétons, Rue de l'Avenir, Fédération française de Randonnée pédestre

+ association Femmes en mouvement

Conseil local du handicap

Le premier CLH de Paris Centre a eu lieu le 12 février.

Deux membres ont été tirés au sort pour rejoindre le comité des mobilités actives

ORDRE DU JOUR

1/ Point d'étape sur révision du plan de circulation des 3^e et 4^e arrondissements

Ce qui est attendu du comité : prendre connaissance de l'avancement du projet, remarques éventuelles « à chaud »

2/ Piste cyclable olympique des boulevards Beaumarchais - Filles du Calvaire – Temple

Ce qui est attendu du comité : recueillir l'avis du comité sur la proposition d'aménagement de la mission vélo de la Ville de Paris pour aider la Mairie à rendre son propre avis

3/ Évolution à venir dans le quartier Saint-Gervais et autour de la rue de Turenne en faveur des mobilités actives

Ce qui est attendu du comité : prendre connaissance de l'avancement du projet, remarques éventuelles « à chaud »

Retour sur la mise en œuvre des avis précédents

Comité du 13/09/2022

Rue Duphot : l'option retenue à la majorité du comité (fermeture à la circulation avec séparation physique des flux piétons et vélo) est celle qui a été choisie. Certaines remarques plus précises sur le manque de stationnement vélo, le besoin de visuellement différencier l'espace piéton et cyclable, la conception de l'aménagement de sorte à éviter le stationnement sauvage aux abords ont également été retenues.



Vue de l'aménagement proposé par la Ville de Paris pour la rue Duphot

Comité du 03/04/2023

- Embellir votre quartier Opéra – Grands Boulevards : 121 projets déposés sur la plateforme en ligne, le travail d'analyse de faisabilité et de budgétisation est prévu cet été pour un choix des projets retenus annoncés au début de l'automne.

1) Point d'étape sur révision du plan de circulation des 3e et 4e arrondissements

Contexte :

La Mairie de Paris Centre a engagé, dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier », une démarche structurante de révision du plan de circulation du Marais et des Iles avec 4 objectifs :

- Définir une hiérarchie viaire cohérente et lisible, en fonction de la capacité des rues à accueillir du trafic et des usages de l'espace public, pour éviter le trafic de transit sur les voies inadaptées
- Maintenir une certaine « navigabilité » au sein du quartier, pour éviter les parcours difficiles aux véhicules de secours, aux livreurs, aux dessertes locales. Les quartiers doivent être facilement accessibles depuis les grands axes
- Adopter une approche systémique pour anticiper les effets de reports (éviter les itinéraires « malins » nouveaux)
- Opérer des modifications de plan de circulation compatibles avec les contraintes géométriques des voies (largeurs, profil des carrefours, a fortiori sur les itinéraires de bus)

Une réunion de présentation générale a eu lieu le 20/09/2021, 3 ateliers en Mairie les 17/11/2021, 26/11/2021 et 15/12/2021 puis une réunion de restitution le 12/07/2022.

La mise en œuvre a commencé début 2023, jusqu'à l'été.

1) Point d'étape sur révision du plan de circulation des 3e et 4e arrondissements

Rappel des choix retenus :

- 600 m de voies bus / taxis / vélos créées rue des Archives, des Quatre Fils et de Turenne, avec à chaque fois un contre-sens pour la circulation générale (permettant de couper le trafic de transit tout en maintenant la desserte locale)
- Des changements de sens de rue (Temple, Blancs Manteaux, Charlot, Vieille du Temple, Figuier, Cerisaie, ND de Nazareth, St Louis en l'Île, Beautreillis)
- Deux entrées dans Paris Centre supprimées (lien avec la future ZTL) : rue Charlot et rue Mornay
- Quelques piétonisations sur des petits linéaires : rue de l'Hôtel de Ville, rue Pavée, rue Tiron, place Saint-Gervais



PLAN DE CIRCULATION MARAIS-LES-ÎLES

DÉJÀ RÉALISÉ À L'ÉTÉ 2022
RUE DE L'HÔTEL DE VILLE

PHASE 1 : JANVIER / FÉVRIER 2023
• ARCHIVES / BLANCS MANTEAUX
• VIEILLE DU TEMPLE
• TURENNE

PHASE 2 : MARS / AVRIL 2023
• CHARLOT SUD / QUATRE FILS
• TEMPLE
• CHARLOT NORD

PHASE 3 : ÉTÉ 2023
• NOTRE DAME DE NA/ARLH
• RUE PAVÉE / RUE MALHER
• BEAUTREILLIS / CERISAIE
• MORNAY
• TIRON
• FAUCONNIER / FIGUIER
• SAINT-LOUIS EN L'ÎLE

**PHASE 4 : PROJET SAINT-GERVAIS
2^e SEMESTRE 2023**
• RUE DE BROUSSE / PLACE ST-GERVAIS

PLAN DE CIRCULATION INCHANGÉ

- AXES STRUCTURANTS PARISIENS
- AXES STRUCTURANTS PARIS CENTRE
- AXES STRUCTURANTS DU QUARTIER
- ÉLÉMENTS À LA CIRCULATION

MODIFICATIONS PROJETÉES

- MODIFICATION DE SENS DE TRONÇON
- CRÉATION DE VOIE BUS / TAXI
- ÉLÉMENTS À LA CIRCULATION

1) Point d'étape sur révision du plan de circulation des 3e et 4e arrondissements

Point d'étape sur la mise en œuvre (à date) :

La mise en œuvre se déroule sans difficulté technique jusqu'ici, et dans le planning prévu :

Phase 1 : février / mars 2023

- *Rues Vieille du temple, Turenne, Archives, Blancs Manteaux*

→ Fait et intégré aux GPS

Phase 2 : mars / avril 2023

- *Rue du Temple* : inversion du sens de circulation générale entre rue Michel le Comte et rue des Blancs Manteaux

• → Fait et intégré aux GPS

- *Rue Charlot Sud* : inversion du sens de circulation générale entre le rue des Quatre fils et la rue Pastourelle

→ Fait et intégré aux GPS

- *Rue des Quatre Fils* : inversion du sens de circulation générale et création d'une voie dédiée aux bus, taxis et vélos dans le sens Est-Ouest entre la rue des Archives et la rue Charlot

→ Fait et intégré aux GPS

- *Rue Charlot Nord* : piétonnisation du tronçon du n°85 au boulevard du Temple

→ Reporté à l'été avec la phase 3

Phase 3 : été 2023, jusqu'en octobre pour les dernières rues

Les instructions techniques ont été lancées au printemps pour solliciter l'avis des pompiers, préfecture de police, etc.

A noter : au sud de Rivoli, les modifications de sens sont l'occasion de mettre les rues aux normes d'accès pour les pompiers (4 m de chaussée libre) et entraînent la suppression d'un côté de stationnement dans certaines rues (ex : rue du Figuier).

A noter : concernant la rue Beautreillis, l'inversion envisagée initialement sur un petit tronçon de la rue va être étendu au tronçon suivant pour faciliter les girations des pompiers. Pas d'impact macro sur le plan de circulation.

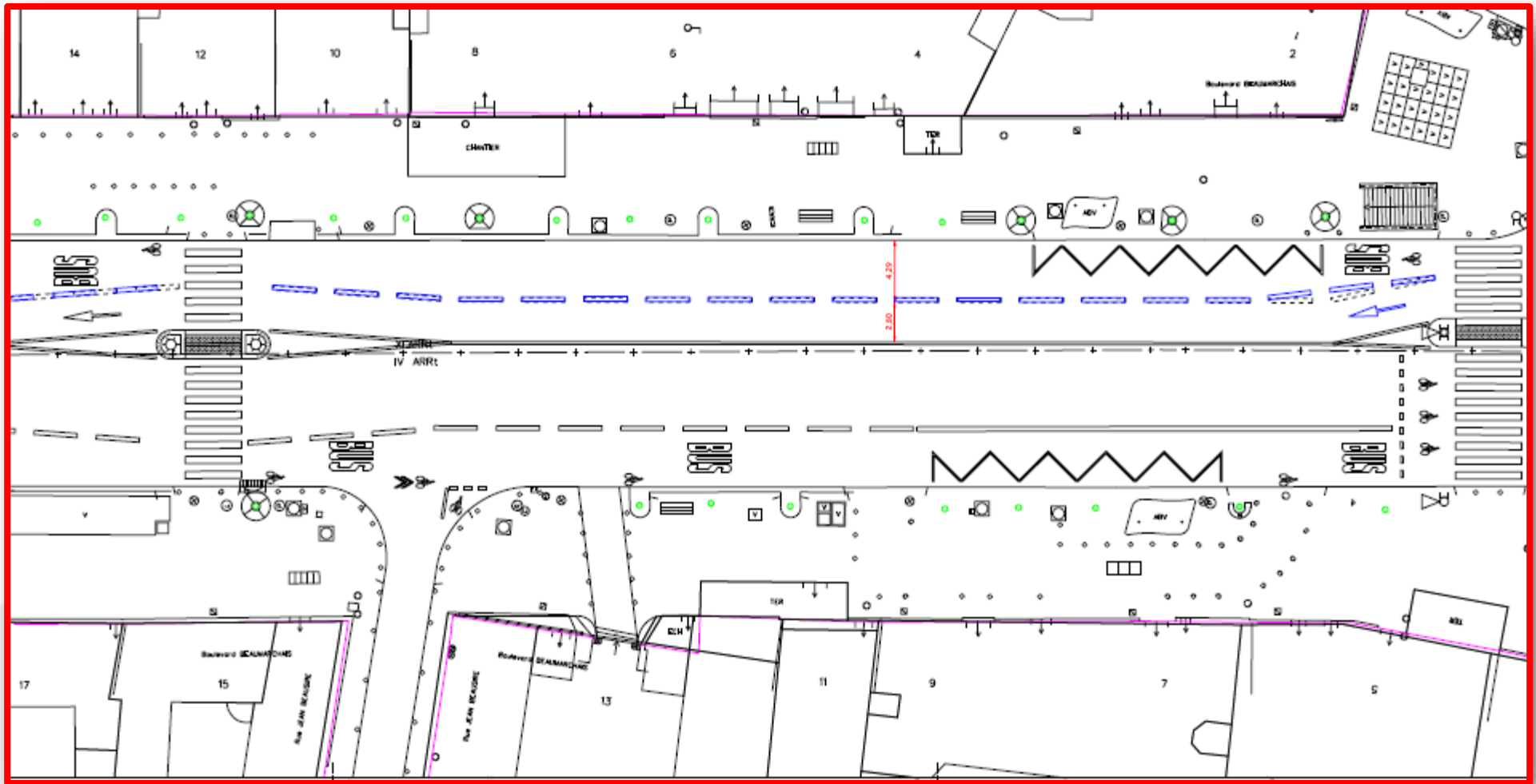
Edouard (riverain) : exprime un retour très positif de la refonte du plan de circulation pour la tranquillité des riverains

2) Piste cyclable olympique des boulevards Beaumarchais - Filles du Calvaire – Temple

Contexte :

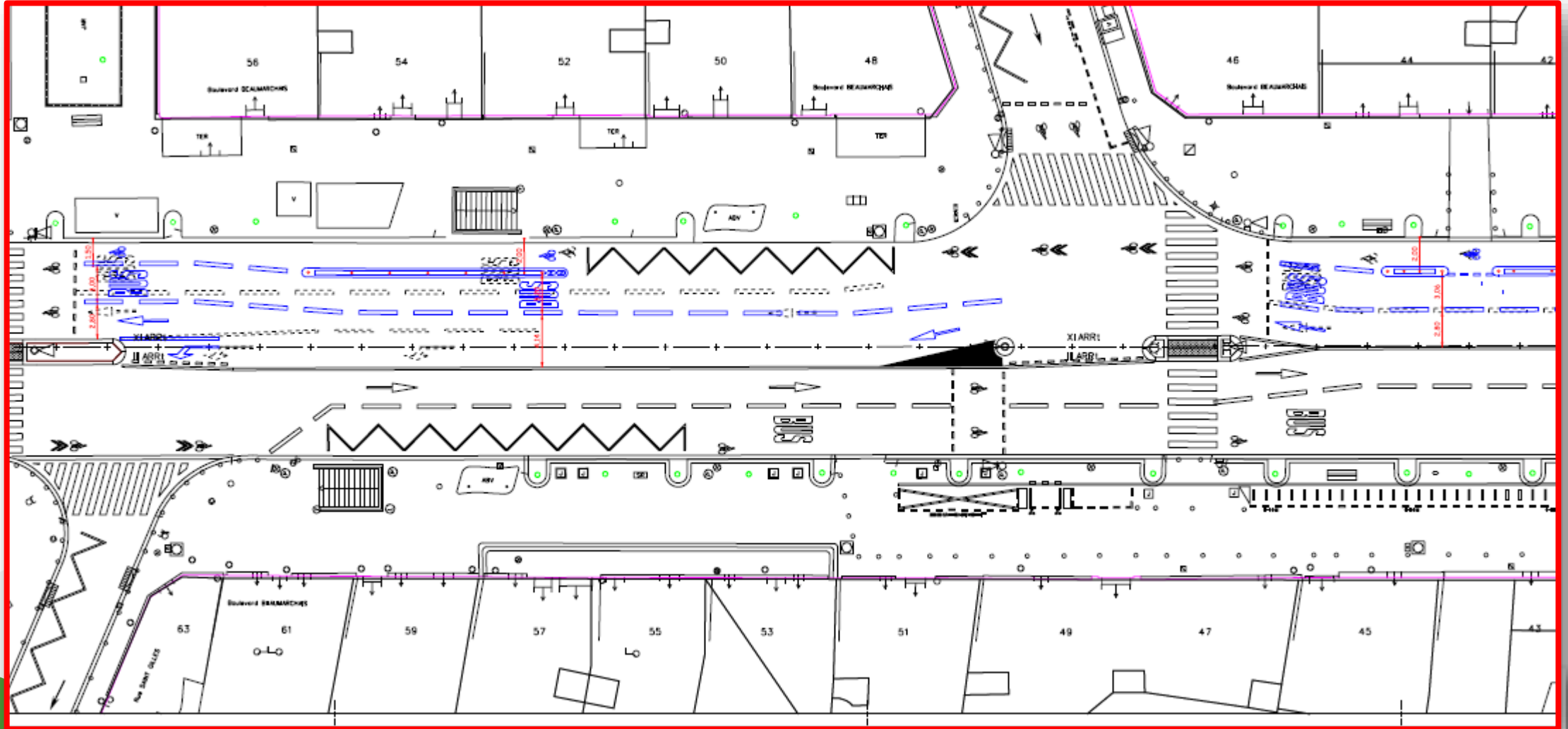
- Le Ville de Paris a annoncé un réseau d' « olympistes » d'ici les Jeux Olympiques, participant à la gestion des flux pendant cette période où le réseau de transport en commun sera très sollicité.
- Ces pistes seront, pour une part, réalisées en aménagement temporaire (avec des plots type Rivoli) puis pérennisés dans un second temps.
- Pour Paris Centre, 3 aménagements provisoires sont retenus : l'axe reliant Bastille à République par le Bd Beaumarchais, le Bd Henri IV et le Pont du Carrousel.
- La mission vélo de la Ville de Paris est chargée des études, puis la réalisation des travaux sera assurée par la section territoriale de voirie de Paris Centre.
- Les délais d'études et de travaux contraignent les aménagements possibles en dur, l'essentiel sera ainsi composé de signalétique horizontale (marquage au sol et potelets) et verticale (panneaux).
- La Mairie de Paris Centre a reçu fin mai une première proposition de projet pour les Bd Beaumarchais – Filles du Calvaire – Temple.
- L'axe étant maintenu à double sens pour les bus et les vélos (les délais d'études d'un tel changement est incompatible avec l'échéance olympique et nécessite des autorisations de la préfecture de police), l'espace récupérable en réduisant la largeur des voies actuelles permet d'aménager uniquement un sens de circulation pour les vélos.
- Le projet proposé prévoit ainsi une piste cyclable dans le sens sud > nord, de la place de la Bastille jusqu'à République.
- Là où la chaussée est plus étroite, les vélos restent dans une voie partagée avec les bus.
- Les arrêts de bus ne sont pas traités avec des quais déportés dans la version provisoire de l'aménagement.

2) Piste cyclable olympique des boulevards Beaumarchais - Fille du Calvaire - Temple



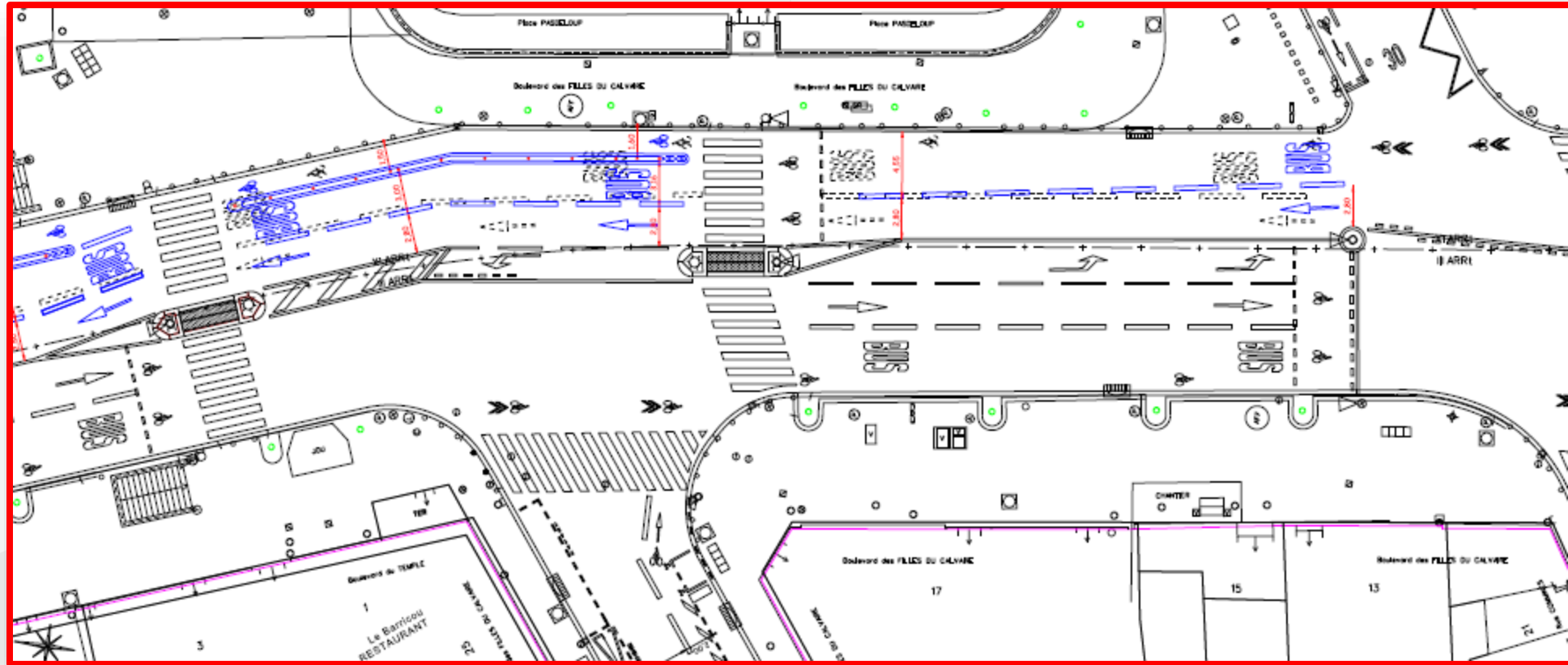
Sud, immédiatement après la place de la Bastille

2) Piste cyclable olympique des boulevards Beaumarchais - Fille du Calvaire - Temple



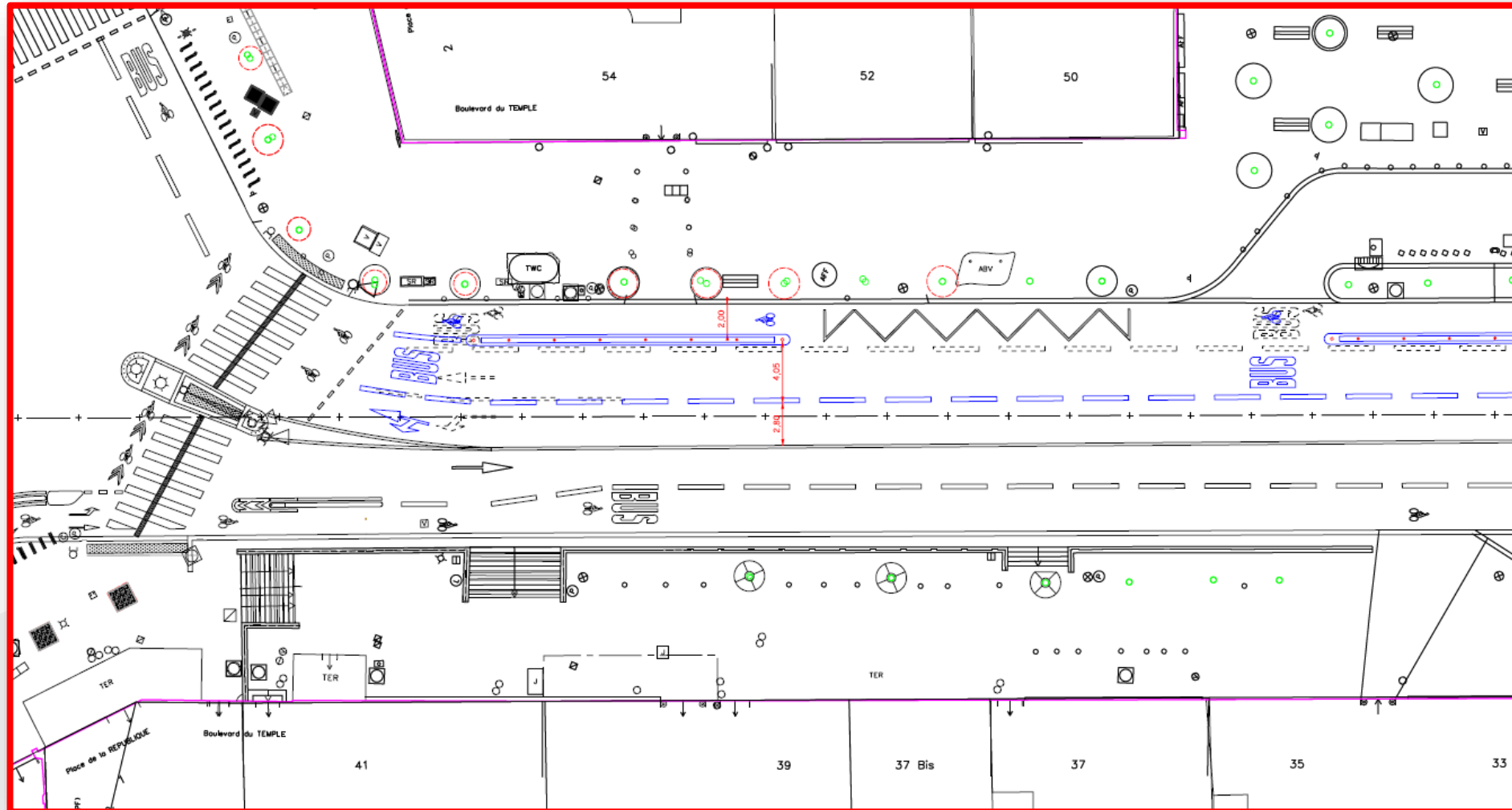
Au niveau de la rue Saint Gilles (à gauche)

2) Piste cyclable olympique des boulevards Beaumarchais - Filles du Calvaire - Temple



Au niveau de la rue des Filles du Calvaire

2) Piste cyclable olympique des boulevards Beaumarchais - Fille du Calvaire - Temple



A l'arrivée sur la place de la République

2) Piste cyclable olympique des boulevards Beaumarchais - Fille du Calvaire – Temple

Échange avec le comité :

Mieux se déplacer à Bicyclettes (MdB) : considère la proposition non satisfaisante pour un aménagement pérenne. Dans le cadre d'un aménagement transitoire et compte-tenu des délais, c'est une amélioration de l'existant qui reste intéressante. Quels arguments pour choisir le sens sud-nord ?

Paris en Selle (PeS) : aménagement considéré discontinu et pas à la hauteur. Pour les coronapistes, les ambitions étaient plus importantes (ex. Rivoli).

Edouard : danger au carrefour pour s'engager sur la place de la République. Les deux sens cyclables doivent être sécurisés ; quitte à choisir, il paraît davantage nécessaire de sécuriser le sens nord-sud.

→ *réponse Mairie de Paris Centre : aménagement prévu cet été pour sécuriser le carrefour Bd du Temple/République, prévu indépendamment de cette olympiste*

Rue de l'Avenir : le plan des Olympistes ne semblent pas correspondre à une réalité pour relier les sites olympiques. La réflexion d'un sens de circulation générale sur Richard Lenoir et l'autre sens sur Beaumarchais est nécessairement préalable à l'aménagement provisoire sur Beaumarchais -> avis défavorable donc, Beaumarchais devrait rester un axe fort pour les bus, ouvert aux cyclistes expérimentés. Préférence pour un vélorue sur rue Amelot (la contre-allée du bvd du Temple pourrait être aménagée et rendrait plus confortable l'arrivée sur la place de la République) et/ou l'amélioration de la piste cyclable du Bd Richard le Noir.

En synthèse :

- Pourquoi ce sens sud-nord privilégié ?
- Est-ce que le sens opposé sera géré par la rue Amelot ?
- Réserves sur le projet dessiné, qui ne semble pas assez ambitieux
- Après les JO, réflexions à avoir sur le devenir du Bd Beaumarchais et Richard le Noir pour la cohérence du plan de circulation bus, vélo et voiture à cette échelle.

3) Évolution à venir dans le quartier Saint-Gervais et autour de la rue de Turenne en faveur des mobilités actives

Contexte : quartier Saint Gervais

- La Mairie de Paris Centre profite de chaque aménagement ou rénovation de chaussée pour améliorer les déplacements à pieds ou à vélo à chaque fois que c'est possible, même lorsque ce n'est pas l'objectif principal des travaux.
- En l'occurrence, le projet de jardin mémoriel sur la place Saint-Gervais s'accompagne d'un redéploiement des places dédiées aux véhicules du marché Baudoyer qui stationnent aujourd'hui ici, dans le quartier alentours. La Mairie de Paris Centre profite de ce réaménagement pour créer des « zones de rencontre » dans des rues peu circulées, d'ajouter des arceaux vélos et les double-sens cyclables manquants.
- La rénovation de la chaussée de la rue du Pont Louis-Philippe, sur une rue inscrite au plan vélo mais ne nécessitant pas d'aménagement lourd au regard du flux de véhicules observé, est également l'occasion de rendre plus lisible et confortable cet itinéraire pour les vélos : bande cyclable à contre sens de 1,5 m de large en remplacement du stationnement moto.



+ 60 arceaux
vélo

En rouge, les nouveaux contre-sens cyclables
En marron, les nouvelles zones de rencontre
En vert, la piétonisation totale de la place Saint Gervais

3) Évolution à venir dans le quartier Saint-Gervais et autour de la rue de Turenne en faveur des mobilités actives

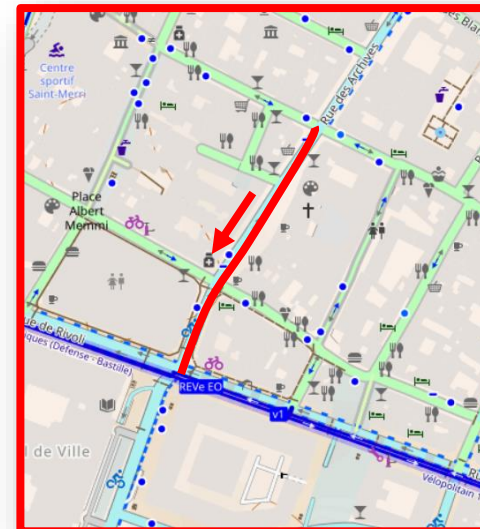
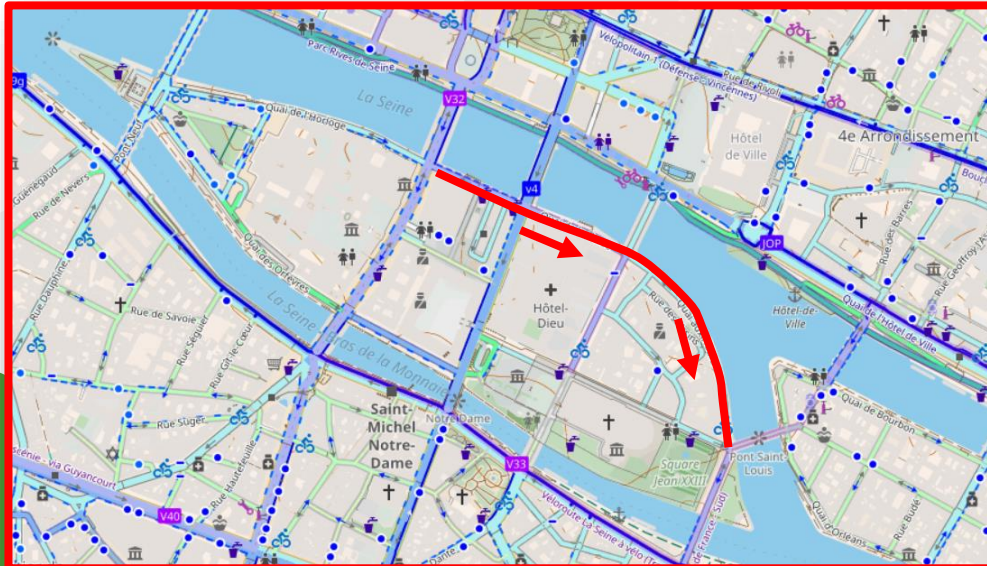
Contexte : abords de la rue de Turenne

- La démarche « [Embellir votre quartier](#) » pour le Marais et les Iles prévoyait un budget dédié à la généralisation des double-sens cyclables, qui manquent notamment dans le quartier bordant la rue de Turenne.
 - 17 rues ont été étudiées par la STV : Béarn, Debelleye, Foin, Froissart, Saint-Anastase, Saint-Claude, Saint-Gilles, Tournelles, Vieille du Temple (nord), Arquebusiers, Filles du Calvaire, Minimes, Payenne, Pont aux Choux, Roger Verlomme, Roi Doré, Thorigny.
 - A noter la création d'une zone de rencontre cohérente autour des rues Debelleye, du Roi Doré, Saint-Anastase et de Thorigny.
 - Le double-sens cyclable de la rue Saint-Gilles nécessite de supprimer toutes les zones de livraison, pour laisser la place nécessaire pour la cohabitation avec les bus, ce qui interroge sur l'opportunité de l'aménagement (déjà des livraisons sauvages aujourd'hui).
- L'impact sur le stationnement voiture est important à cause de la mise aux normes pompier réalisée à l'occasion des marquages. La Mairie de Paris Centre est attentive en particulier aux places de livraison et PMR, pour en augmenter le nombre.
 - A l'inverse, plusieurs centaines d'arceaux vélos seraient installés de façon diffuse dans ces rues pour les normes de covisibilité aux passages piétons.
 - 2 rues sont techniquement infaisables car trop étroites avec des bus qui circulent : axe Parc Royal / Perle et rue des Communes.
 - 2 rues pas encore étudiées que la Mairie de Paris Centre demande d'ajouter : axe Pastourelle / Poitou et rue du Perche.
 - Calendrier : travaux prévus à l'hiver 2023/2024.

3) Évolution à venir dans le quartier Saint-Gervais et autour de la rue de Turenne en faveur des mobilités actives

Contexte : Ile de la Cité et rue des Archives

- En 2021, la préfecture de police avait refusé le marquage d'un double-sens cyclable sur le quai de la Corse, alors même que les feux vélos à contre-sens sont déjà installés.
- Dans la continuité du projet de plantation d'arbres sur le quai aux Fleurs, qui contient également le marquage du double-sens cyclable, la Mairie de Paris Centre demande à la section territoriale de voirie de saisir de nouveau la préfecture de police pour ce même projet.
- Rue des Archives, le sud de la rue ne présente pas encore de double-sens cyclable marqué alors que rien ne s'y oppose (largeur de voie suffisante). La Mairie de Paris Centre demande à la section territoriale de voirie de procéder à sa mise en place.
- A noter qu'au nord de la rue des Francs Bourgeois, la rue des Archives est trop étroite pour accueillir un double-sens cyclable dans des conditions de sécurité satisfaisante au regard du passage d'une ligne de bus RATP.



3) Évolution à venir dans le quartier Saint-Gervais et autour de la rue de Turenne en faveur des mobilités actives

Échange avec le comité / Points Divers :

PeS : Les projets du 2^e quartier Embellir seront-ils faits dans cette mandature ?

→ Réponse *Mairie de Paris Centre* : oui les travaux seront à minima démarrés dans cette mandature. Le 3^e quartier Embellir sera concerté dans cette mandature pour des travaux vraisemblablement dans la prochaine.

PeS : les travaux de la rue Duphot pourront commencer d'ici la fin de l'année. **Demande de recevoir les nouveaux plans.**

Points divers :

PeS : Demande de recevoir les nouveaux plans pour la rue Duphot.

Rue de l'Avenir :

- Propose de poser des grands panneaux pour indiquer aux cyclistes qu'il y a un itinéraire par Renard/Beaubourg pour répartir le flux avec le Bd de Sébastopol très fréquenté
- Demande d'installer des feux vélos sur le bvd de Sébastopol pour réduire les conflits vélos/piétons

→ Réponse *Mairie de Paris Centre* : cette demande a été remontée à la Ville de Paris dans le cadre du code de la rue.

Actualités Paris Centre sur les mobilités actives

- **Avant l'été 2023** – Réunion publique pour présenter les études en cours sur le réaménagement de la rue de Richelieu
- **Été 2023** – Sécurisation du carrefour Bd du Temple / place de la République pour les vélos et fin des travaux pour le carrefour Pont de Sully / Quai Henri IV
- **Été 2023** – Poursuite de la concertation pour l'aménagement de la place Renée Vivien
- **Été 2023** – Poursuite des travaux pour l'aménagement cyclable [Bd du Palais et Place du Chatelet](#)
- **Été 2023** – Aménagement des abords de la place Saint-Gervais
- **Été 2023** – Aménagement des rues aux écoles Saint-Louis-en-l'Île et Vertus
- **Été / Automne 2023** – Aménagement des abords du [Cloître des Billettes](#)
- **Été / Automne 2023** – Début des travaux de végétalisation du [Bd Henri IV](#)
- **Été / Automne 2023** – Travaux de piste cyclable [rue de Bretagne](#)
- **Été / Automne 2023** – Travaux d'agrandissement des trottoirs [rue des Petits Champs](#)
- **Jusqu'à octobre 2023** – Mise en œuvre du nouveau [plan de circulation](#) des 3^e et 4^e arrondissements
- **Automne 2023** – Début des travaux sur le [quai aux fleurs](#)
- **Automne 2023** – Réunion de restitution de la démarche « [Embellir votre quartier : Grands Boulevards – Opéra](#) »
- **Jusqu'à la fin d'année 2023** – Poursuite des travaux de pérennisation de la [piste cyclable des Grands Boulevards](#)

La suite du comité des mobilités actives

Prochaine séance du comité le [23/11/2023](#) en présentiel.

Ordre du jour provisoire (susceptible d'évolution) :

- ?